



problème avec assurance suite a un cambriolage

Par **blabla1**, le 12/12/2011 à 15:08

Bonjour,

Je me tourne vers vos conseils pour un soucis que j'ai eu a l'encontre de mon assurance. J'ai été victime d'un cambriolage. Je vais donc voir mon assureur avec le procès verbal pour être remboursé. Or il s'avère que je ne suis pas assurée contre le vol.

Le problème devient un peu plus complexe, car je m'aperçoit que le contrat est toujours au nom de mon mari (décédé en 2008), et qu'il ne comporte que sa signature. Je me demande alors si l'assurance n'est pas en tort du fait que je n'ai jamais été contacté pour le changement de propriétaire du contrat, donc 'légalement' je n'ai pas "pris connaissance" de ce contrat. Pourrai t il être nul ? Je continue depuis 2008 de payer l'assurance, alors que ce n'est pas a mon nom.

Je viens de souffrir une enorme perte dans mon commerce suite a ce cambriolage.

Puis je faire quelque chose ?

Je serai tres reconnaissante de votre aide.

Merci beaucoup

Par **JustineJournaliste**, le 12/03/2012 à 14:57

Bonjour,

je suis journaliste et je recherche des témoignages de victimes de cambriolages.

Est-il possible de vous contacter ?

Par avance, merci

Cordialement

Justine / j.lafon@teleparis.fr